

Numéro	DL210330-KK03	 Illkirch-Graffenstaden
Nature de l'acte	Délibération	
Matière	Finances locales – Décisions budgétaires	
Objet	Approbation du compte administratif 2020	

VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Extrait du registre des délibérations Conseil Municipal du 20 mai 2021 à l'Illiade

L'an deux mil vingt et un le vingt mai à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Illiade - en session ordinaire - sur convocation et sous la présidence de Monsieur Thibaud PHILIPPS, Maire ; approbation du compte administratif 2020 sous la présidence de Monsieur Serge SCHEUER, adjoint au Maire.

Etaient présents :

PHILIPPS Thibaud (sorti pour le vote), Maire, SAIDANI Lamjad, SEIGNEUR Sylvie, SCHEUER Serge, KOUJIL Ahmed, HERR Isabelle, RICHARD Yvon, COMBET-ZILL Marie, HAAS Philippe, GALLER Lisa, Adjoint, PFISTER Luc, KIRCHER Jean-Louis, FRUH Hervé, STEINHART André, KIEHL Fabrice, HEIM Valérie, MASSÉ-GRIESS Dominique, DIDELOT Sandra, HERBEAULT Cédric, DABYSING Davina, RINKEL Marie, FROEHLI Claude (Maire en 2020, sorti pour le vote), CASTELLON Martine, LELEU Bénédicte, BACHMANN Emmanuel, MAGDELAINE Séverine, DESCHAMPS Arnaud, GENDRAULT Pascale, LEVY Thomas, RIMLINGER Barbara, BEAUJEU Rémy, Conseillers

Etaient excusés :

- Madame Elisabeth DREYFUS ayant donné procuration à Madame Dominique MASSÉ-GRIESS
- Madame Stéphanie CLAUS ayant donné procuration à Monsieur Serge SCHEUER
- Madame Catherine BONN-MEYER ayant donné procuration à Monsieur Lamjad SAIDANI
- Monsieur Antoine FRIDLI ayant donné procuration à Madame Isabelle HERR

Nombre de conseillers présents pour le vote : 29
Nombre de conseillers votants : 33
Date de convocation et affichage : 14 mai 2021
Date de publication délibération : 25 mai 2021
Date de transmission au Contrôle de Légalité : 25 mai 2021

Accusé de réception en préfecture 067-216702183-20210520-DL210330-KK03-DE Date de réception préfecture : 25/05/2021

Numéro DL210330-KK03

Matière 7.1.Finances locales - Décisions budgétaires

1/32

II. FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE

2. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Est présenté par Monsieur le Maire, le compte administratif de l'exercice 2020 dont la balance générale des comptes est arrêtée comme suit :

Numéro	DL210330-KK03	2/32
Matière	7.1.Finances locales - Décisions budgétaires	

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF 2020	DBM 2020_01	DBM 2020_02	TOTAL AUTORISATIONS BUDGETAIRES 2020	COMPTE ADMINISTRATIF 2020
DEPENSES REELLES	23 573 130,00	2 000 000,00	160 000,00	25 733 130,00	22 925 340,16
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 448 580,00	521 000,00	-380 000,00	5 589 580,00	5 020 902,68
012 - CHARGES DE PERSONNEL	13 000 000,00			13 000 000,00	12 597 844,73
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	100 000,00		-40 000,00	60 000,00	59 828,00
022 - DEPENSES IMPREVUES	0,00	1 000 000,00		1 000 000,00	0,00
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 501 450,00	379 000,00	670 000,00	5 550 450,00	4 779 554,40
66 - CHARGES FINANCIERES	485 000,00			485 000,00	447 686,60
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	38 100,00	100 000,00	-90 000,00	48 100,00	19 523,75
DEPENSES D'ORDRE	3 450 870,00	0,00	0,00	3 450 870,00	2 099 531,52
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 300 870,00	0,00		1 300 870,00	
042 - OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	2 150 000,00	0,00		2 150 000,00	2 099 531,52
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	27 024 000,00	2 000 000,00	160 000,00	29 184 000,00	25 024 871,68
SECTION DE FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF 2020	DBM 2020_01	DBM 2020_02	TOTAL AUTORISATIONS BUDGETAIRES 2020	COMPTE ADMINISTRATIF 2020
RECETTES REELLES	27 024 000,00	2 000 000,00	160 000,00	29 184 000,00	30 090 575,03
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	466 500,00			466 500,00	453 678,57
70 - PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	1 210 470,00			1 210 470,00	938 539,25
73 - IMPOTS ET TAXES	20 826 130,00		160 000,00	20 986 130,00	21 535 727,22
74 - DOTATIONS ET SUBVENTIONS	3 793 700,00			3 793 700,00	4 129 167,05
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	721 200,00			721 200,00	780 627,23
76 - PRODUITS FINANCIERS	4 000,00			4 000,00	3 790,80
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 000,00			2 000,00	249 044,91
002 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (n-1)	0,00	2 000 000,00		2 000 000,00	2 000 000,00
RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042 - OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	0,00			0,00	0,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	27 024 000,00	2 000 000,00	160 000,00	29 184 000,00	30 090 575,03
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020					5 065 703,35

Numéro DL210330-KK03

Matière 7.1.Finances locales - Décisions budgétaires

3/32

SECTION D'INVESTISSEMENT :

CHAP.	LIBELLE	BUDGET PRIMITIF 2020		Reportis d'investissement 2019 sur 2020		DBM 2020_01		DBM 2020_02		TOTAL AUTORISATIONS BUDGETAIRES 2020		COMPTE ADMINISTRATIF 2020	
		DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
	SECTION D'INVESTISSEMENT	14 928 000,00	11 477 130,00	1 434 318,49	0,00	15 535 681,51	-6 758,94	0,00	0,00	31 898 000,00	11 470 371,06	9 200 037,33	5 939 949,28
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	12 000,00	900 000,00							12 000,00	900 000,00	2 449,65	1 149 889,49
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		143 000,00								143 000,00		819 138,70
16	EMPRUNT D'EQUILIBRE		6 431 930,00				-6 758,94				6 425 171,06		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 412 500,00	2 200,00							1 412 500,00	2 200,00	1 409 679,09	1 712,24
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	272 000,00		82 776,52		1 009 600,00				1 364 376,52		184 706,56	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	97 400,00		44 999,60		200 000,00				342 399,60		28 223,70	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 272 700,00		436 580,28		2 004 800,00				7 714 080,28		5 093 487,22	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 073 400,00	4 000 000,00	795 501,91		12 321 281,51				14 190 183,42	4 000 000,00	1 184 487,36	3 969 208,85
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 000,00								4 000,00			
2009/06	MAISON DE L'ENSEIGNEMENT ET DE PRATIQUE DES ARTS			9 500,00						9 500,00			
2009/10	RESTRUCTURATION ET EXTENSION MAIRIE			2 018,88						2 018,88		2 016,96	
2012/01	OPERATION SCHWILGUE									0,00			
2014/01	REHABILITATION ET EXTENSION EM LIXENBUHL	5 000,00		41 361,70						46 361,70		26 479,35	
2014/02	CONSTRUCTION NOUVELLE ECOLE ELEMENTAIRE LIBERMANN	3 259 000,00								3 259 000,00		1 248 633,44	
2019/01	HALL DES SPORTS	2 010 000,00								2 010 000,00		11 230,40	
2019/02	POLE PETITE ENFANCE	540 000,00		4 560,00						544 560,00		1 680,00	
2019/03	MAISON DE SERVICES CSC	360 000,00								360 000,00			
2019/04	TRIBUNE VESTIAIRES SCHWEITZER	610 000,00		17 019,60						627 019,60		6 963,60	
	RESULTATS REPORTEES ET AFFECTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 976 758,94	0,00	0,00	0,00	16 976 758,94	0,00	16 976 758,94
001	SOLDE D'EXECUTION (N-1)						12 827 810,26				12 827 810,26		12 827 810,26
1068	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE						4 148 948,68				4 148 948,68		4 148 948,68
	OPERATIONS D'ORDRE	60 000,00	3 510 870,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	3 510 870,00	50 200,59	2 149 732,11
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 300 870,00				0,00				1 300 870,00		
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00	2 150 000,00							0,00	2 150 000,00		2 099 531,52
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	60 000,00	60 000,00							60 000,00	60 000,00	50 200,59	50 200,59
	TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	14 988 000,00	14 988 000,00	1 434 318,49	0,00	15 535 681,51	16 970 000,00	0,00	0,00	31 958 000,00	31 958 000,00	9 250 237,92	25 066 440,33
	RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2020												
													15 816 202,41

Numéro	DL210330-KK03	4/32
Matière	7.1.Finances locales - Décisions budgétaires	

Après présentation des résultats et discussion,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le compte administratif 2020, et ce en dehors de la présence de Monsieur le Maire, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les comptes sont présentés en parfaite concordance avec le compte de gestion 2020 établi par le comptable.

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
adopte la présente délibération.**

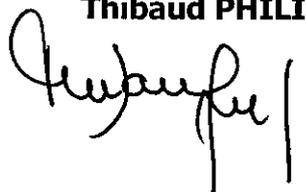
Pour : 25 SAIDANI Lamjad, SEIGNEUR Sylvie, SCHEUER Serge, DREYFUS Elisabeth, KOUJIL Ahmed, HERR Isabelle, RICHARD Yvon, COMBET-ZILL Marie, HAAS Philippe, GALLER Lisa, PFISTER Luc, KIRCHER Jean-Louis, FRUH Hervé, STEINHART André, KIEHL Fabrice, HEIM Valérie, CLAUS Stéphanie, BONN-MEYER Catherine, MASSÉ-GRIESS Dominique, DIDELOT Sandra, HERBEAULT Cédric, DABYSING Davina, RINKEL Marie, FRIDLI Antoine, BEAUJEU Rémy

Abstentions : 8 CASTELLON Martine, LELEU Bénédicte, BACHMANN Emmanuel, MAGDELAINE Séverine, DESCHAMPS Arnaud, GENDRAULT Pascale, LEVY Thomas, RIMLINGER Barbara

Pour extrait conforme

Le Maire

Thibaud PHILIPPS



Numéro	DL210330-KK03	5/32
Matière	7.1.Finances locales - Décisions budgétaires	

RAPPORT DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Conseil Municipal du 20 mai 2021

SOMMAIRE :

- I. Grands équilibres budgétaires et synthèse des résultats
- II. Structure et analyse des écritures budgétaires 2020
- III. Fiscalité
- IV. Annuité de la dette et frais financiers
- V. Principaux ratios financiers

PREAMBULE

Ce rapport présente le compte administratif afférent au dernier exercice et conforme au compte de gestion produit par le comptable public. Il traduit l'exécution du budget communal en recettes et en dépenses.

La présentation du compte administratif constitue toujours un moment important dans le cycle budgétaire puisqu'il permet de :

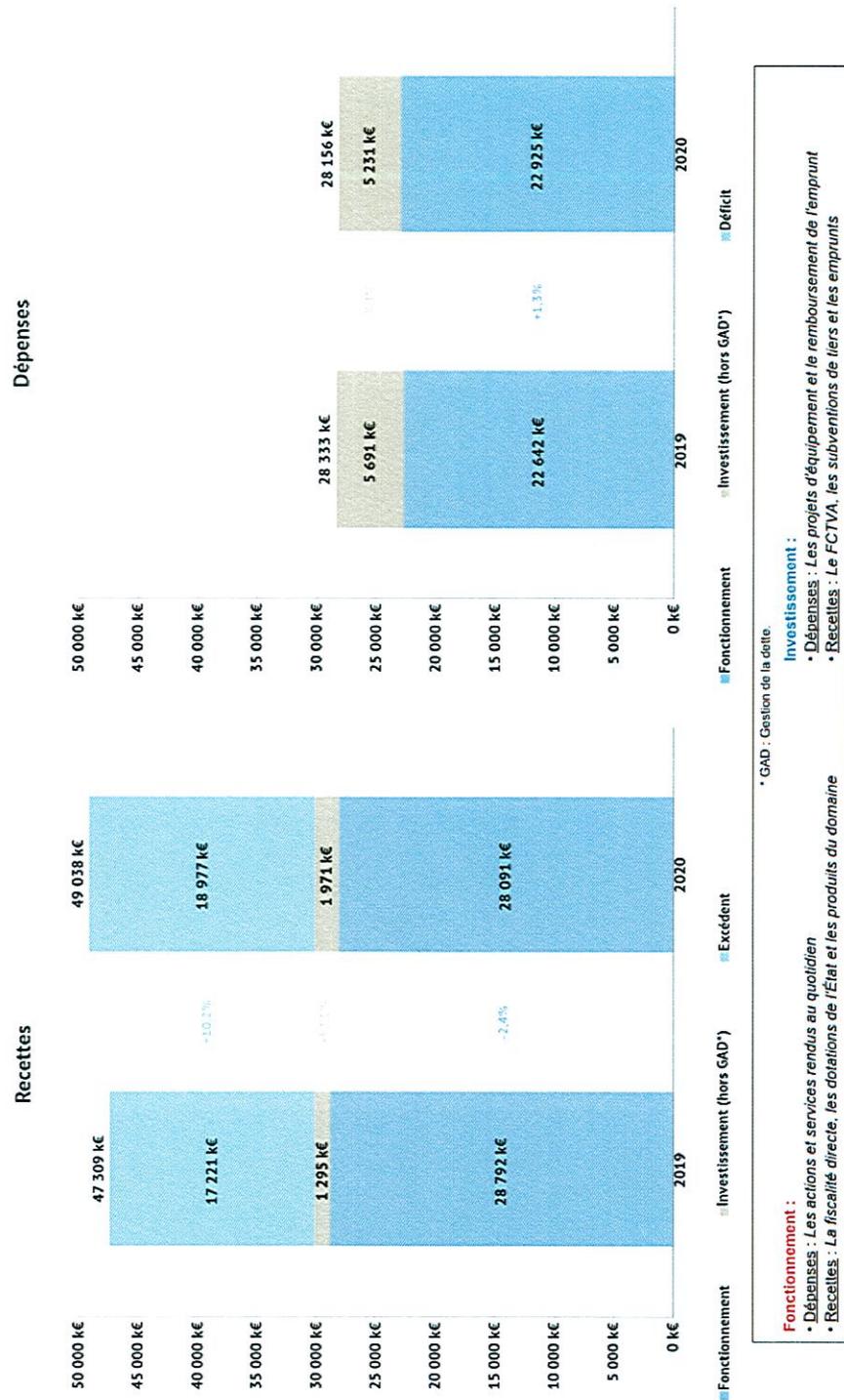
- > comparer les réalisations des crédits aux prévisions,
- > dégager les résultats de clôture de l'exercice et de déterminer les restes à réaliser,
- > prévoir les éventuels besoins d'adaptation de la prospective au regard des évolutions de tendance constatées et du comportement des principaux indicateurs financiers de la Ville.

Afin de permettre une meilleure lecture et de donner à la gestion municipale toute la transparence souhaitée, le compte administratif fait l'objet d'un rapport de présentation détaillé qui intègre notamment les informations de la stratégie de gestion et de la dette.

Numéro	DL210330-KK03	6/32
Matière	7.1. Finances locales - Décisions budgétaires	

I. GRANDS EQUILIBRES BUDGETAIRES ET SYNTHESE DES RESULTATS

Le compte administratif 2020 affiche un montant cumulé (fonctionnement et investissement) de 28 156 k€ en dépenses et de 49 038 k€ en recettes.



Résultat cumulé 2020 hors incidence des restes à réaliser d'investissement 2020 sur 2021 : 20 882 k€ (49 038 k€ - 28 156 k€)

Résultat cumulé 2020 avec incidence des restes à réaliser d'investissement 2020 sur 2021 : 19 884 k€ (20 882 k€ - 998 k€)

A. PREVISIONS, REALISATIONS BUDGETAIRES ET RESULTAT DE CLOTURE 2020

Par section, les grandes masses du compte administratif 2020 se présentent, en mouvements budgétaires prévus et réalisés, comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	2020			2019		
	DEPENSES	RECETTES	SOLDE	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Excédent antérieur reporté		2 000 000,00	2 000 000,00		2 000 000,00	2 000 000,00
Budget primitif	25 723 130,00	27 024 000,00		25 320 000,00	26 667 000,00	
Réalisations	25 024 871,68	28 090 575,03	3 065 703,35	24 643 928,35	28 792 877,03	4 148 948,68
Taux de réalisation	97%	104%		97%	108%	
Résultat brut			5 065 703,35			6 148 948,68
Restes à réaliser			-			-
Résultat net			5 065 703,35			6 148 948,68
SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	SOLDE	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Excédent antérieur reporté		16 976 758,94	16 976 758,94		15 221 459,23	15 221 459,23
Budget primitif + Restes à réaliser N-1 / N	16 422 318,49	7 255 200,00		8 987 063,76	2 612 200,00	
Réalisations	9 250 237,92	8 089 681,39	- 1 160 556,53	5 996 986,74	3 603 337,77	- 2 393 648,97
Taux de réalisation	56%	112%		67%	138%	
Résultat brut			15 816 202,41			12 827 810,26
Restes à réaliser N / N+1	997 891,48	-	- 997 891,48	1 434 318,49	-	- 1 434 318,49
Résultat net			14 818 310,93			11 393 491,77
Résultat net cumulé			19 884 014,28			17 542 440,45

A fin 2020, la section de fonctionnement dégage un excédent brut de 3 065 703,35 € auquel se rajoute l'excédent antérieur reporté de 2 000 000 € soit un résultat net de 5 065 703,35 €.

La section d'investissement fait apparaître un besoin de financement de 1 160 556,53 €, auquel se rajoute un excédent antérieur reporté important de 16 976 758,94 € pour obtenir un résultat brut de 15 816 202,41 €.

La section d'investissement fait apparaître un besoin de financement des restes à réaliser de 997 891,48 €. Après prise en compte de cet élément, le résultat net d'investissement s'élève à 14 818 310,93 €.

Le résultat net cumulé affiche donc un montant de 19 884 014,28 €.

Ce résultat devra être affecté en priorité à la préservation des équilibres financiers pour les exercices ultérieurs et notamment à la couverture des besoins de financement du programme pluriannuel d'investissement sur le mandat. Cette affectation se traduira par une diminution équivalente de la prévision budgétaire d'emprunt d'équilibre votée au budget primitif 2021 à savoir : 7 858 660 €.

Numéro	DL210330-KK03	8/32
Matière	7.1.Finances locales - Décisions budgétaires	

B. DECOMPOSITION DES OPERATIONS REELLES ET DES OPERATIONS D'ORDRE

Les réalisations 2020 se décomposent en opérations réelles et en opérations d'ordre.

Les opérations réelles donnent lieu à encaissements et décaissements. Les opérations d'ordre (amortissements par exemple) sont réalisées sans mouvements de fonds et sont équilibrées en recettes et en dépenses.

MONTANTS REALISES 2020	RESULTATS 2019 REPORTES	MOUVEMENTS BUDGETAIRES		DONT OPERATIONS D'ORDRE		DONT OPERATIONS REELLES		RESTES A REALISER	
		DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'INVESTISSEMENT	16 976 758,94	9 250 237,92	8 089 681,39	50 200,59	2 149 732,11	9 200 037,33	5 939 949,28	997 891,48	-
SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 000 000,00	25 024 871,68	28 090 575,03	2 099 531,52	-	22 925 340,16	28 090 575,03	-	-
TOTAL GENERAL	18 976 758,94	34 275 109,60	36 180 256,42	2 149 732,11	2 149 732,11	32 125 377,49	34 030 524,31	997 891,48	-
SOLDE ANNUEL RECETTES - DEPENSES			1 905 146,82						
RESULTAT BRUT			20 881 905,76						
RESULTAT NET									19 884 014,28

Les dépenses d'ordre de fonctionnement s'élèvent à **2 099 531,52 €**. Elles trouvent leurs contreparties en recettes d'ordre d'investissement et se composent des éléments suivants :

Compte 675 : Sortie d'éléments d'actif du patrimoine : 25,62 €

Compte 6761 : Différences sur réalisations positives transférées en investissement (plus-values sur cession) : 35 055,84 €

Compte 6811 : Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles : 2 064 450,06 €

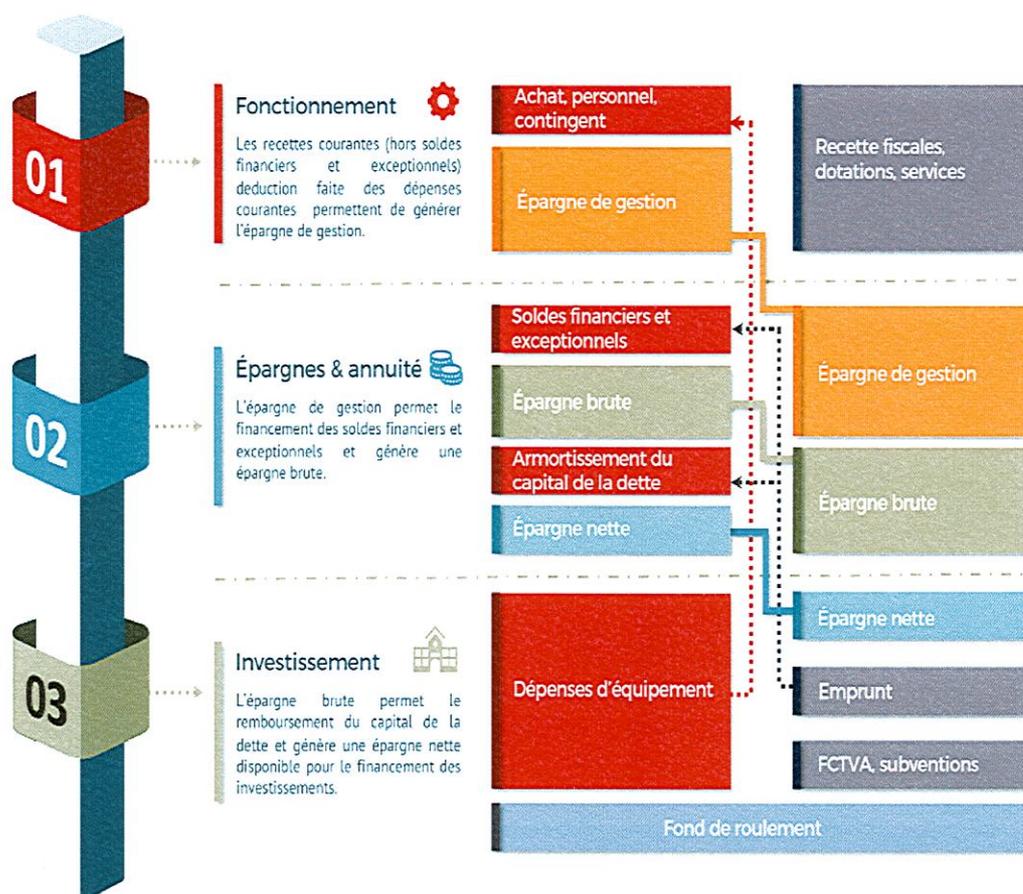
Les dépenses d'ordre d'investissement s'élèvent à **50 200,59 €**. Elles trouvent leurs contreparties en recettes d'ordre d'investissement. Elles sont constituées des opérations de transferts de comptes d'immobilisations en cours vers les comptes d'immobilisations.

Numéro	DL210330-KK03	9/32
Matière	7.1.Finances locales - Décisions budgétaires	

C. VUE D'ENSEMBLE DES NIVEAUX D'ÉPARGNE DE LA VILLE (CA 2019 ET CA 2020)

Afin de mieux appréhender la situation financière de la Ville au 31/12/2020, il est important de présenter les différents niveaux d'épargne de la Ville en fin d'exercice et leurs évolutions par rapport à 2019.

Le schéma ci-dessous permet de présenter les modalités de calcul de l'épargne de gestion, de l'épargne brute, de l'épargne nette ainsi que le fonds de roulement de l'exercice.



Numéro	DL210330-KK03	10/32
Matière	7.1. Finances locales - Décisions budgétaires	

Tableau synthétique des grands équilibres financiers, que sont l'épargne de gestion, l'épargne brute, l'épargne nette et le résultat de clôture selon les modalités de calcul vu précédemment – Exercices 2019 et 2020

	CA 2019	CA 2020	Variation annuelle moyenne ou montant moyen sur la période
ÉQUILIBRES FINANCIERS			
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	28 792 479 €	28 090 575 €	-2,44 %
RECETTES DE GESTION (hors R76, R77 & 78)	28 676 833 €	27 837 739 €	-2,93 %
<i>dont dotations & participations (R74)</i>	4 819 089 €	4 129 167 €	-14,32 %
<i>dont fiscalité directe locale (R731)</i>	13 670 487 €	13 859 279 €	1,38 %
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	22 642 030 €	22 925 341 €	1,25 %
DÉPENSES DE GESTION (hors D66, D67 & D68)	22 131 012 €	22 458 130 €	1,48 %
<i>dont dépenses de personnel (D012)</i>	12 723 079 €	12 597 845 €	-0,98 %
ÉPARGNE DE GESTION	6 545 821 €	5 379 609 €	-17,82 %
<i>Frais financiers</i>	500 707 €	447 687 €	-10,59 %
<i>Soldes financiers et exceptionnels</i>	84 584 €	198 231 €	134,36 %
ÉPARGNE BRUTE (CAF)	6 129 698 €	5 130 153 €	-16,31 %
CAF COMPTABLE (y.c. travaux en régie)	6 129 698 €	5 130 153 €	-16,31 %
<i>Amortissement du capital de la dette</i>	1 377 974 €	1 408 763 €	2,23 %
ÉPARGNE NETTE (CAF NETTE)	4 751 724 €	3 721 390 €	-21,68 %
CAF NETTE COMPTABLE (y.c. travaux en régie)	4 751 724 €	3 721 390 €	-21,68 %
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (hors dette)	4 312 618 €	3 822 086 €	-11,37 %
RECETTES D'INVESTISSEMENT (y.c. cessions, hors dette)	1 316 193 €	2 005 821 €	52,4 %
EMPRUNTS NOUVEAUX	0 €	0 €	
SOLDE DE CLÔTURE REPORTÉ	17 221 459 €	18 976 759 €	10,19 %
RÉSULTAT DE CLÔTURE AU 31/12	18 976 758 €	20 881 904 €	10,04 %
ENCOURS DE DETTE AU 31/12	12 780 434 €	11 371 671 €	-11,02 %

Numéro	DL210330-KK03	11/32
Matière	7.1.Finances locales - Décisions budgétaires	

A la lecture du tableau précédent, on constate que l'épargne disponible affiche un montant très satisfaisant de 3 721 390 €. Cet indicateur est toutefois en baisse de par rapport à 2019.

Deux éléments contribuent à cette évolution : une diminution des recettes de gestion à hauteur de - 2,93 % et une augmentation des dépenses de gestion à hauteur de + 1,48 %.

Les recettes de gestion (impôts et taxes, dotations et participations, et autres recettes) affichent un montant de **27 837 739 €** en baisse de 839 094 € par rapport à 2019.

La crise sanitaire a impacté directement les recettes de la Ville au niveau des services à l'habitant (redevance périscolaire - 234 239 €, redevance des services sportifs - 9 304 €, redevance CLSH - 63 849 €, autres recettes (locations, redevance d'occupation du domaine public) - 22 521 €.

Le chapitre 74 « Dotations et participations » enregistre également une baisse significative de - 689 922 € liées à la baisse de la dotation forfaitaire de l'Etat à hauteur de - 108 225 € et du décalage d'encaissements de la participation CAF engendrant une baisse de recettes entre 2020 et 2019 de - 557 872 k€.

Les dépenses de gestion (charges de personnel, charges à caractère général, et autres dépenses de gestion) affichent un montant de **22 458 130 €**, en progression de 327 118 € par rapport à 2019.

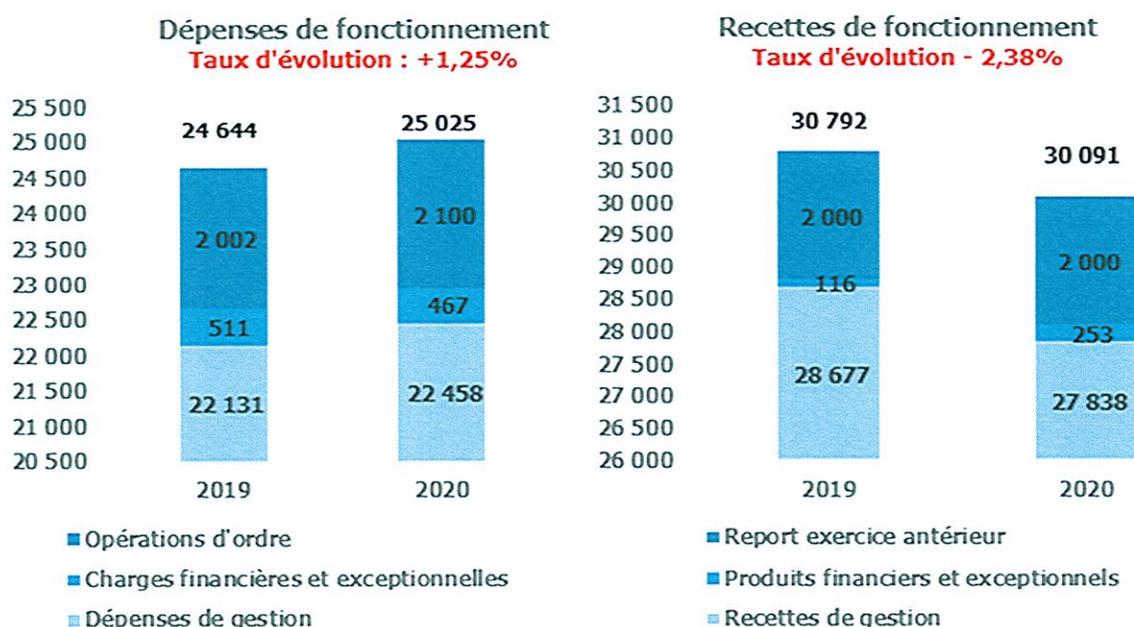
Les évolutions significatives se situent au niveau du chapitre 011 « charges à caractère général » avec la comptabilisation en 2020 de dépenses liées à la crise sanitaire dont l'achat de fournitures de petit équipement pour 70 888,02 €, de fournitures pharmaceutiques pour 34 905,59 € et de frais de nettoyage de masques pour 21 139,95 €, ainsi qu'au niveau du chapitre 65 « autres charges de gestion courante » avec la comptabilisation en 2020 de la première phase de l'opération « bons d'achats bonifiés » à hauteur de 500 000 €.

Numéro	DL210330-KK03	12/32
Matière	7.1.Finances locales - Décisions budgétaires	

II. STRUCTURE ET ANALYSE DES ECRITURES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

A. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le graphique ci-dessous présente la répartition des dépenses et des recettes de fonctionnement.



Les recettes de fonctionnement affichent un montant de 30 090 575,03 €. Elles ne comportent pas d'opération d'ordre.

Les dépenses de fonctionnement affichent un montant de 25 024 871,68 € avec 2 099 531,52 € d'opérations d'ordre et 22 925 340,16 € d'opérations réelles.

Soit un résultat de fonctionnement de 5 065 703,35 € en 2020.

Numéro	DL210330-KK03	13/32
Matière	7.1.Finances locales - Décisions budgétaires	

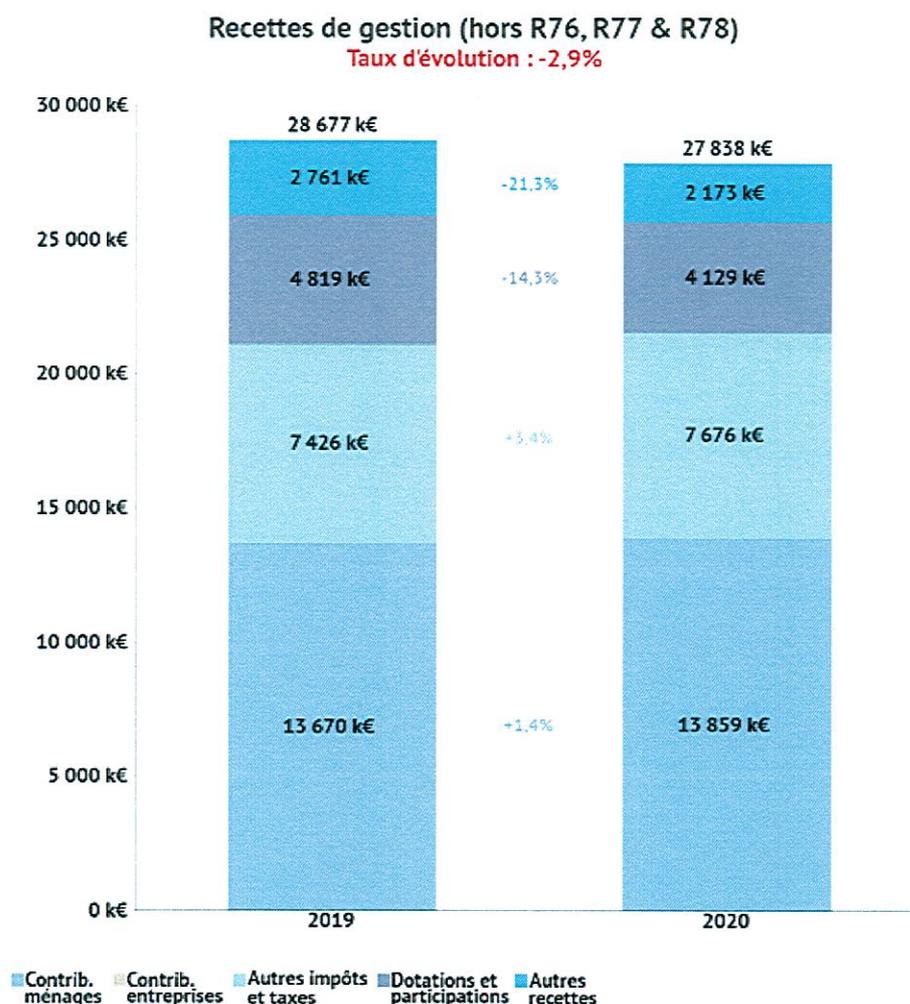
1. RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de la section de fonctionnement se composent des éléments suivants :

- les contributions ménages, les autres impôts et taxes, les dotations et participations et les autres recettes regroupées sous la dénomination « *recettes de gestion* » pour 27 837 739,32 €,
- les produits financiers et recettes exceptionnelles pour 252 835,71 €,
- auxquels vient se rajouter le report de fonctionnement 2019 à hauteur de 2 000 000 €.

a) Recettes de gestion 2020 : 27 837 739,32 €

Le graphique ci-dessous présente les différents postes des recettes de gestion.



(NB : les contributions entreprises sont encaissées par l'Eurométropole)

Accusé de réception en préfecture
067-216702183-20210520-DL210330-KK03-DE
Date de réception préfecture : 25/05/2021

Numéro	DL210330-KK03	14/32
Matière	7.1.Finances locales - Décisions budgétaires	

Détail des différents postes du graphique :

- Contributions ménages : 13 859 279 €
- Autres impôts et taxes : 7 676 448,22 €

Ce poste comptabilise les éléments du chapitre 73 « Impôts et taxes » hors compte 73111 « contributions ménages » selon le détail ci-dessous :

- autres impôts locaux et assimilés : 24 103 €
- attribution de compensation de l'Eurométropole : 5 272 360 €
- dotation de solidarité communautaire : 416 253 €
- taxe sur la consommation finale d'électricité : 498 511,89 €
- taxe additionnelle aux droits de mutation : 1 095 771,53 €
- taxe locale sur publicité extérieure : 109 143,86 €
- taxes sur pylônes électriques : 68 661 €
- baux emphytéotiques dont Golf du fort, Golf Club de Strasbourg, Résidence pour personnes âgées Niederbourg) : 89 180,98 €
- droits de place : 99 526,96 €
- produits divers (FNGIR) : 2 936 €

- Dotations et participations : 4 129 167,05 €

Le chapitre 74 « dotations et participations » est constitué des recettes suivantes :

- *Etat - Dotation forfaitaire de fonctionnement* : 1 259 399 €
- *Etat – Dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale* : 333 086 €
- *Participations Collectivité Européenne d'Alsace* : 101 422 €
 - Participation école de musique : 20 613€
 - Participation centre socioculturel : 62 309 €
 - Participation pour le festival « Printemps des Bretelles » : 18 500€
- *Participations Eurométropole* : 108 098 €
 - Participation fonds de concours école de musique : 38 591 €
 - Participation fonds de concours salles de spectacle : 69 507 €

Numéro	DL210330-KK03	15/32
Matière	7.1.Finances locales - Décisions budgétaires	

- *Participations d'autres organismes* : 1 798 817,32 €

Ce compte enregistre la participation de la CAF au titre du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) dans le cadre des activités périscolaires, petite enfance, centre socioculturel, CLSH... pour un montant de 1 638 231,09 €.

Se rajoutent d'autres participations pour un montant de 160 586,23 € réparties de la manière suivante :

- *Participation de la CAF pour le fonctionnement du CSC* : 35 600 €
- *Subvention CAF pour le Relais des assistants maternels (RAM)* : 42 062,44 €
- *Mécénat culturel* : 34 000 €
- *Subvention LAPE le Grenier* : 22 148,43 €
- *Remboursement de la CTS dans le cadre de l'entretien du tram* : 6 744,34 €
- *Participation FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes en situation d'handicap dans la fonction publique)* : 8 882,69 €
- *Subvention CPAM Centre de soins* : 11 148,33 €
- *Compensation exonération taxe d'habitation* : 437 724 €
- *Compensation exonération taxes foncières* : 41 285 €
- *Etat – dotation taxe d'habitation des logements vacants* : 15 817 euros
- *Etat – subvention culturelle* : 1 600 €
- *Etat – FCTVA (partie entretien des bâtiments publics)* : 9 782,75 €
- *Etat – titres sécurisés* : 17 928 €
- *Etat – élections* : 2 509,98 €
- *Compensation perte additionnelle des droits de mutation* : 1 698 €

➤ Autres recettes : 2 172 845,05 €

Les autres recettes regroupent les chapitres 70, 75 et 013.

Chapitre 70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses

Le chapitre « Produits des services, du domaine et ventes diverses » affiche un montant de 938 539,25 €.

Il est composé :

- des redevances des services périscolaires (accueil périscolaire, restauration scolaire) : 460 363,94 €
- des redevances des services sportifs : 6 390,24 €
- des redevances des services loisirs du Phare de l'Îll : 18 854,10 €
- des redevances du centre de loisirs sans hébergement : 153 857,81 €
- de la redevance de la gravière : 156 312 €
- de la vente d'électricité : 362,30 €
- et de recettes diverses (locations diverses, commissions, autres redevances ...) : 142 398,86 €

Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante

Ce chapitre comptabilise un montant de 780 627,23 €.

Il se compose des deux éléments suivants :

- Revenus des immeubles : 101 429,39 €
(Redevances d'occupation des gymnases, locations de salles, loyers : Crèche de l'Îll, Crèche collective des Vignes, Crèche familiale, Halte-Garderie)
- Produits divers de gestion courante : 679 197,84 €
Détail des principaux éléments :
 - Récupération de charges SPL L'Îlliadé : 344 278,23 €
 - Remboursement des soins effectués par le centre de soins : 78 615,42 €
 - Récupération de charges diverses activités (logements...) : 92 477,22 €
 - Remboursement frais médiathèque : 55 309,29 €

Numéro	DL210330-KK03	17/32
Matière	7.1.Finances locales - Décisions budgétaires	

Chapitre 013 : Atténuations de charges

Le chapitre 013 comptabilise un montant de 453 678,57 €. Les atténuations de charges sont constituées de remboursements sur charges de personnel (charges de sécurité sociale, rémunérations, cessations progressives d'activités) et du remboursement de la part agents des tickets restaurant pour un montant de 157 380 €.

b) Chapitre 76 et chapitre 77 : 252 835,71 €

Les autres recettes de fonctionnement incluent les écritures des produits financiers et exceptionnels comme indiqué ci-dessous :

➤ Chapitre 76 – Produits financiers

Dividendes ES Energies Strasbourg : 3 790,80 €

➤ Chapitre 77- Produits exceptionnels

Ce chapitre d'un montant de 249 044,91 € est constitué des éléments suivants :

- libéralités reçues au Parc Friedel : 1 576,79 €
- apurement des rattachements sur exercices antérieurs : 140 123,49 €
- produits exceptionnels remboursement de sinistres : 38 230,56 €
- pénalités perçues : 31 475,78 €
- mandats annulés sur exercices antérieurs : 2 352,00 €
- Recouvrement sur créances admises en non-valeur : 204,83 €
- produits de cessions d'immobilisations : 35 081,46 €

Dont :

Cession d'une parcelle : 31 741,46€

Cessions de matériel informatique : 3 340 €

Numéro	DL210330-KK03	18/32
Matière	7.1.Finances locales - Décisions budgétaires	

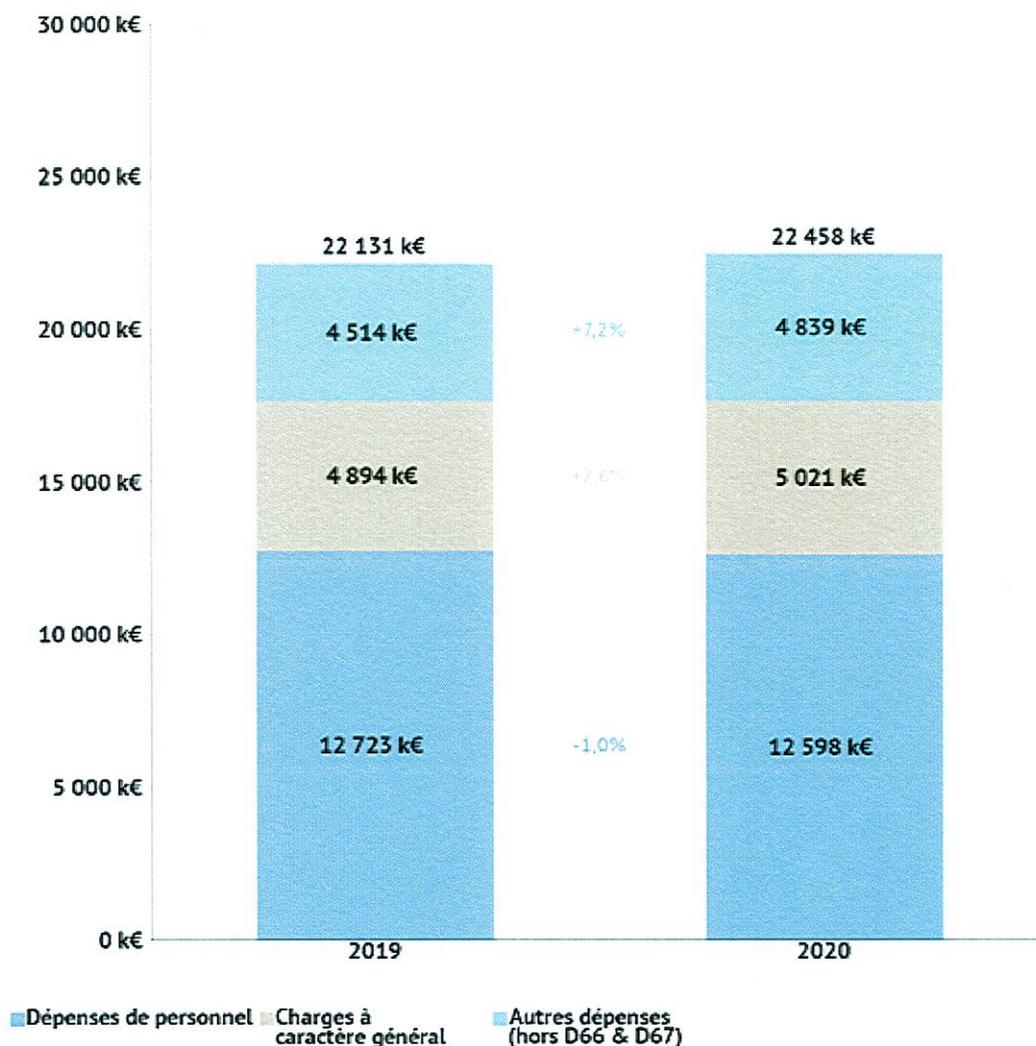
2. DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement d'un montant de 22 925 340,16 €, sont constituées de dépenses de gestion pour 22 458 129,81 € et des charges financières et charges exceptionnelles pour 467 210,35 €.

a) Dépenses de gestion : 22 458 129,81 €

Les dépenses de gestion incluent le chapitre 012 « charges de personnel », le chapitre 011 « charges à caractère général » et un poste « autres dépenses » dont le chapitre 65 « autres charges de gestion courante » et le chapitre 014 « atténuation de produits ».

Dépenses de gestion (hors D66, D67 & D68)
Taux d'évolution : +1,5%



Numéro	DL210330-KK03	19/32
Matière	7.1.Finances locales - Décisions budgétaires	

Détails des différents postes du graphique :

➤ Chapitre 012 – Dépenses de personnel : 12 597 844,73 €

Les dépenses de personnel comptabilisent un montant de 12 597 844,73 € sur 2020.

Les charges de personnel nettes, déduction faite des remboursements sur rémunération comptabilisés au chapitre 013 « Atténuations de charges », s'élèvent à 12 144 166,16 €.

Les charges de personnel nettes servent de base de calcul au ratio « charges de personnel par habitant ».

Ratio charges de personnel par habitant : 442 €

Moyenne nationale des communes de 20 000 à 50 000 habitants appartenant à un groupement à fiscalité professionnelle unique : 761 €

➤ Chapitre 011 – Charges à caractère général : 5 020 902,68 €

Le chapitre « charges à caractère général » affiche un montant de 5 020 902,68 € sur 2020.

Les dépenses de ce chapitre sont :

- ✓ Achat de matières et fournitures : 1 642 105,92 €
- ✓ Services extérieurs (prestations de services, entretien des bâtiments et des biens mobiliers, locations, contrats de maintenance...) : 2 958 469,71 €
- ✓ Impôts et taxes : 91 918,20 €
- ✓ Affranchissements et télécommunications : 141 744,96 €
- ✓ Fêtes et cérémonies, foires, expositions, imprimés et publications : 113 373,18 €
- ✓ Documentation et formation : 73 290,71 €

Numéro	DL210330-KK03	20/32
Matière	7.1.Finances locales - Décisions budgétaires	

➤ Autres dépenses : 4 839 382,40 €

Chapitre 014 – Atténuation de produits

Ce chapitre d'un montant de 59 828 € est constitué du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC).

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

Le chapitre 65 affiche un montant de 4 779 554,40 €.

Les principaux postes de ce chapitre sont les comptes suivants :

- ✓ Compte 657362 : Subvention au CCAS : 186 500 €
- ✓ Compte 6574 : Subventions de fonctionnement : 4 306 529,50 €
- ✓ Comptes 653 : Indemnités, frais de missions, cotisations, formation : 268 330,52 €
- ✓ Comptes 654 : Pertes sur créances : 7 753,97 €
- ✓ Compte 65888 Charges diverses de gestion (Remboursements usagers, loyers) : 10 196,32 €

b) Chapitre 66 et chapitre 67 : 467 210,35 €

➤ Chapitre 66 - Charges financières :

Les charges financières s'élèvent à 447 686,60 €, soit une diminution de 53 020,46 € par rapport à 2019.

L'encours de la dette au 31/12/2020 s'élève à 11 371 670,96 €.

Encours de la dette par habitant au 31/12/2020 : 414 €

Moyenne nationale des communes de même strate : 1 032 €

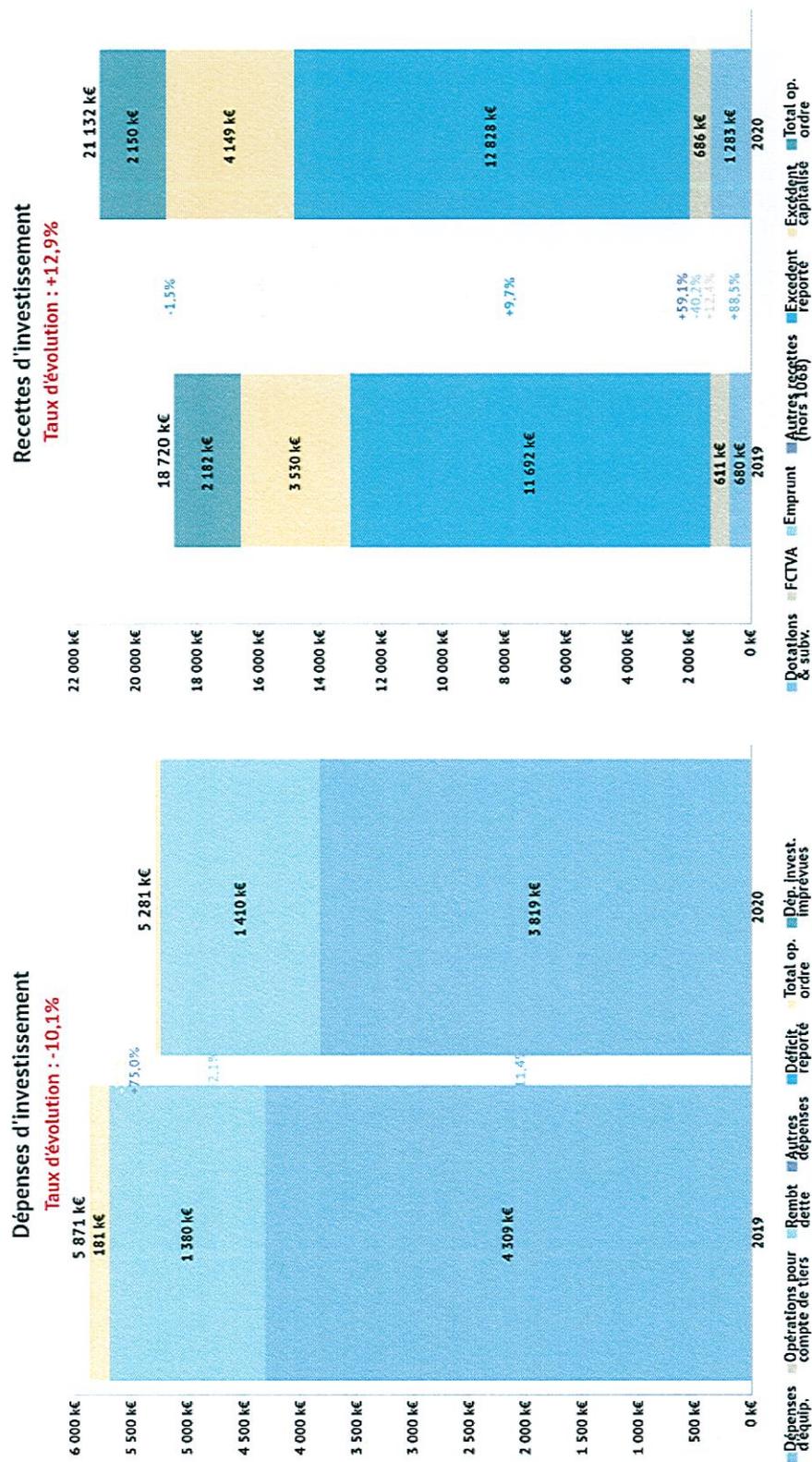
➤ Chapitre 67 – Charges exceptionnelles :

Ce chapitre affiche un montant de 19 523,75 €. Il comporte notamment les remboursements d'activités.

Numéro	DL210330-KK03	21/32
Matière	7.1.Finances locales - Décisions budgétaires	

B. SECTION D'INVESTISSEMENT

Le graphe ci-dessous présente la composition des dépenses et des recettes d'investissement hors écritures d'inventaire. Ont été rajoutés aux recettes d'investissement les produits de cessions des biens immobilisés pour un montant de 35 081,46 €.



1. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 5 281 029,07 €, hors écritures d'inventaire. Elles se composent des dépenses d'équipement (3 818 699,74 €), du remboursement de la dette (1 409 679,09 €), d'autres dépenses d'investissement (2 449,65 €) et des dépenses d'ordre d'investissement (50 200,59 €).

a) Dépenses d'équipement : 3 818 699,74 €

Ces dernières regroupent les immobilisations incorporelles et corporelles, les immobilisations en cours, les opérations d'équipement et les subventions d'équipement versées dont le détail est donné ci-dessous :

➤ Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles (hors opérations)

Le chapitre « Immobilisations incorporelles » est composé de frais d'études à hauteur de 18 % et d'acquisition de logiciels à hauteur de 77 %.

Réalisations 2020 : 184 706,56 €

Restes à réaliser : 58 500,71 €

Détail des réalisations 2020 :

- Frais d'études : 32 621,20 €
- Frais d'insertion des marchés publics : 10 152 €
- Logiciels, licences : 141 933,36 €

➤ Chapitre 21 – Immobilisations corporelles (hors opérations)

Ce chapitre d'un montant de 5 093 487,22 € comptabilise l'ensemble des acquisitions 2020 de la Ville pour un montant 1 124 278,37 € ainsi que les écritures d'inventaire pour un montant de 3 969 208,85 €.

Réalisations 2020 : 5 093 487,22 €

Restes à réaliser : 455 017,78 €

Détail des réalisations 2020 : 1 124 278,37 €

- Plantations d'arbres et d'arbustes : 11 587,05 €

Numéro	DL210330-KK03	
Matière	7.1.Finances locales - Décisions budgétaires	23/32

- Autres agencements et aménagements : 153 943,80 €
- Autres réseaux : 5 351,80 €
- Matériel et installations techniques : 231 385,52 €
- Autres immobilisations corporelles installations générales : 46 905,62 €
- Matériel de transport : 333 869,62 €
- Matériel de bureau et informatique : 240 375,19 €
- Mobilier : 56 304,24 €
- Autres immobilisations corporelles : 42 934,03 €
- Cheptel : 1 621,50 €
- Ecritures d'inventaire : 3 969 208,85 €

➤ Chapitre 23 – Immobilisations en cours (hors opérations)

Réalisations 2020 : 1 184 487,36 €

Restes à réaliser : 352 783,54 €

Le chapitre 23 « Immobilisations en cours » est constitué de l'ensemble des travaux de la collectivité (à l'exception des chapitres opérations) et notamment des travaux sur constructions, des travaux sur terrains, des travaux permettant l'installation de matériel et outillages techniques.

➤ Chapitre 204 – Subventions d'équipement versées

Réalisations : 28 223,70 €

Restes à réaliser : 50 389,83 €

Numéro	DL210330-KK03	24/32
Matière	7.1.Finances locales - Décisions budgétaires	

➤ Chapitres « opérations »

Les programmes votés par opération ont été réalisés à hauteur de 1 297 003,75 €

N° opération	Libellé d'opération	Budget 2020	Réalisations 2020	Solde crédit de paiement 2020 lissé sur exercices suivants	Reste à réaliser 2020 sur 2021	Budget annulé
2019_04	Tribune vestiaires Zone sportive Schweitzer	627 019,60	6 963,60		13 908,00	606 148,00
2019_03	Maison des services	360 000,00	-		-	360 000,00
2019_02	Pôle petite enfance	544 560,00	1 680,00		2 880,00	540 000,00
2019_01	Hall des sports et locaux associatifs	2 010 000,00	11 230,40		40 022,80	1 958 746,80
2014_02	Construction nouvelle école élémentaire Libermann	3 259 000,00	1 248 633,44	2 010 366,56	-	-
2014_01	Réhabilitation et extension EM Lixenbuhl	46 361,70	26 479,35		14 888,92	4 993,43
2009_10	Restructuration et extension Mairie	2 018,88	2 016,96		-	1,92
2009_06	Maison d'enseignement et pratique des arts	9 500,00	-		9 500,00	-
		6 858 460,18	1 297 003,75	2 010 366,56	81 199,72	3 469 890,15

b) Remboursement de la dette : 1 409 679,39 €

Compte 1641 : Remboursement du capital de la dette en cours : 1 408 763,39 €

Compte 165 : Remboursement des cautions pour les jardins familiaux : 915,70 €

c) Autres dépenses d'investissement : 2 449,65 €

Ce montant correspond au remboursement à l'Eurométropole d'un trop perçu en matière de taxe d'aménagement et émerge sur le chapitre 10 en dépenses d'investissement.

2. RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes de la section d'investissement s'élèvent à 21 097 231,48 €, hors écritures d'inventaire (soit 21 132 312,94 € avec l'incidence du produit de cession 2020 à hauteur de 35 081,46 €).

Elles se composent des dotations et subventions (1 282 598,22 €), du FCTVA (686 429,97 €), d'autres recettes (1 712,24 €), d'excédent reporté (12 827 810,26 €), d'excédent capitalisé (4 148 948,68 €) et d'opérations d'ordre (2 149 732,11 €).

a) Dotations et subventions : 1 282 598,22 €

Ce poste comporte les éléments suivants :

➤ Chapitre 13 « Subventions d'investissement reçues »

Ce chapitre récapitule les subventions d'équipement reçues par la Ville (Etat, Région Grand Est, Collectivité Européenne d'Alsace et autres organismes), pour un montant de 819 138,70 €.

Tableau récapitulatif des subventions d'équipement reçues sur 2020 :

Site ou projet d'investissement	Dépense subventionnée	Organisme financeur	Subvention notifiée	Subvention reçue 2020	
ECOLE LIBERMANN	Construction de la nouvelle école	ETAT DSIL	690 633,00	207 190,00	
		CEA	739 183,00	73 322,12	
DIVERS BATIMENTS	Accessibilité ERP	ETAT DSIL	10 000,00	3 000,00	
ILLIADE	Accessibilité ERP	ETAT DSIL	28 020,80	16 842,53	
CRECHE PARENTALE ILL AUX ENFANTS	Restructuration et mise en accessibilité ERP	ETAT DSIL	82 250,00	24 675,00	
RESTRUCTURATION ECOLE MATERNELLE LIXENBUHL	Accueil périscolaire	CEA	200 000,00	73 335,20	
ECOLE MATERNELLE NORD	Rénovation énergétique	REGION GRAND EST	43 225,00	43 225,00	
		FEDER	63 226,10	62 254,41	
ZONE SPORTIVE SCHWEITZER	Terrain synthétique	REGION GRAND EST	102 360,00	91 938,39	
ZONE SPORTIVE DU GIRLENHIRSCH	Restructuration et renaturation de la zone sportive	REGION GRAND EST	62 500,00	59 736,05	
OPERATION SCHWILGUE	Accueil périscolaire	CAF	153 019,00	7 719,00	
Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)	Boîtier individuel public	EUROMETROPOLE	90 000,00	85 500,00	
TEPCV			Installation solaire photovoltaïque	43 030,00	56 753,00
TEPCV			Eclairage communicant 2nde tranche	13 723,00	
TOTAL			2 400 617,90	819 138,70	

Numéro	DL210330-KK03	26/32
Matière	7.1.Finances locales - Décisions budgétaires	

➤ Compte 10226 : Taxe d'aménagement : 463 459,52 €

b) Autres recettes : 1 712,24 €

Cautionnements reçus dans le cadre de la gestion des jardins familiaux : 1 712,24 €

c) Excédent reporté : 12 827 810,26 €

d) Excédent capitalisé : 4 148 948,68 €

III. FISCALITE

Tableau récapitulatif de la fiscalité de la Ville présentant un produit global fiscal de 19 898 557 € sur 2020.

ÉQUILIBRES FINANCIERS	CA 2019	CA 2020
FISCALITÉ : TAXES MÉNAGES		
Base nette Taxe Habitation	39 687 766 €	40 432 376 €
Base nette Taxe Habitation RS	0 €	0 €
Base nette Taxe Foncier Bâti	45 621 463 €	45 960 713 €
Base nette Taxe Foncier Non Bâti	83 554 €	83 816 €
Taux TH	17,03 %	17,03 %
Majoration RS		
Taux FB	14,91 %	14,91 %
Taux FNB	59 %	59 %
Produit TH	6 758 827 €	6 885 634 €
Produit TH RS	0 €	0 €
Produit FB	6 802 160 €	6 852 742 €
Produit FNB	49 297 €	49 451 €
Produit additionnel FNB	0 €	0 €
PRODUIT MÉNAGES *	13 610 284 €	13 787 827 €
<small>* La différence du produit ménage inscrit sur cette page et aux pages 3 & 13 correspond à la différence entre produit notifié et produit réel.</small>		
FISCALITÉ : TAXES ENTREPRISES		
Base nette Taxe Professionnelle	0 €	0 €
Base nette CFE	0 €	0 €
Taux TP		
Taux CFE		
Produit TP	0 €	0 €
Produit CFE	0 €	0 €
Produit CVAE	0 €	0 €
IFER + TASCOM + Compensation relais 2010	0 €	0 €
PRODUIT ENTREPRISES	0 €	0 €
RÔLES SUPPLÉMENTAIRES	60 203 €	71 452 €
TOTAL FISCALITÉ DIRECTE	13 670 487 €	13 859 279 €
FISCALITÉ : ATTÉNUATIONS / PÉRÉQUATIONS		
AC + DSC nets	5 681 237 €	5 688 613 €
D014 - (AC+DSC dépenses) + FPIC + FNGIR	-66 482 €	-56 892 €
Compensations fiscales TP/TH/FB	450 524 €	479 009 €
PRODUIT GLOBAL	19 675 563 €	19 898 557 €

Numéro	DL210330-KK03	27/32
Matière	7.1.Finances locales - Décisions budgétaires	

La Ville n'ayant pas augmenté les taux des impôts locaux en 2020, l'évolution constatée de 2019 à 2020 correspond à la revalorisation forfaitaire des bases cadastrales de taxe d'habitation à hauteur de + 0,9% (loi de finances 2020).

Refonte de la fiscalité locale

L'article 16 de la loi de finances pour 2020 a instauré la suppression de la taxe d'habitation sur les locaux meublés affectés à l'habitation principale et un nouveau schéma de financement des collectivités territoriales et de leurs groupements.

En 2020, 80% des foyers fiscaux ont bénéficié de la suppression de la taxe d'habitation sur leur résidence principale.

Les 20% de foyers restants seront exonérés de taxe d'habitation progressivement à compter de 2021 et ceci jusqu'en 2023.

Le nouveau schéma de financement des collectivités locales n'entrera en vigueur qu'en 2021. Ceci explique que le contenu du panier fiscal de la Ville n'ait pas subi de modification par rapport à 2019. La Ville a continué en 2020 à encaisser le produit des taxes foncières mais également le produit de la taxe d'habitation nonobstant l'exonération de taxe d'habitation pour 80% des foyers fiscaux.

La nouvelle composition du panier fiscal des communes n'est entrée en application que depuis 2021.

Numéro	DL210330-KK03	28/32
Matière	7.1.Finances locales - Décisions budgétaires	

IV. LA GESTION DE LA DETTE

Au titre de 2020, la Ville d'Illkirch-Graffenstaden n'a pas mobilisé d'emprunt.

A. STRUCTURE DE L'ENCOURS DE LA DETTE PAR TYPE DE TAUX ET REPARTITION DE L'ENCOURS SELON LA CHARTE GISSLER

Les contrats d'emprunt de la Ville comportent uniquement des taux fixes. Ainsi, l'intégralité de la dette de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden est classée A-1 en fonction des critères de la charte GISSLER, ce qui correspond au niveau le plus faible en matière de risque financier qu'une collectivité puisse rencontrer au niveau de la structure de sa dette.

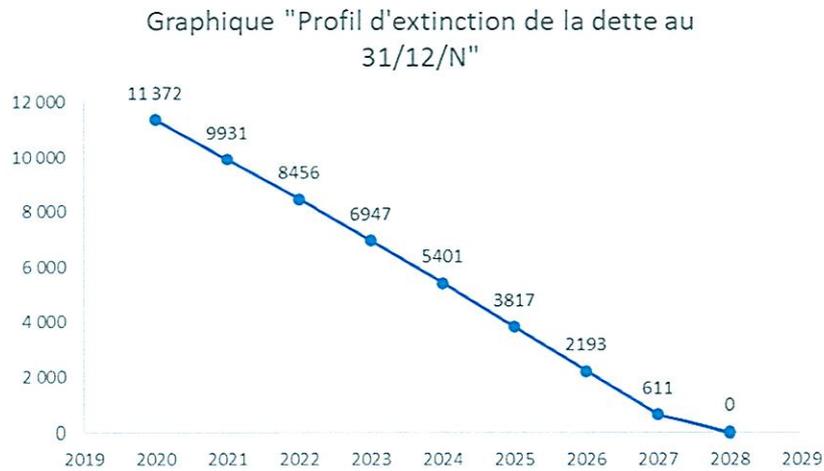
B. ANNUITE DE LA DETTE

Le tableau ci-dessous présente le récapitulatif des annuités de la dette (intérêts et remboursement du capital) de 2020 à 2028.

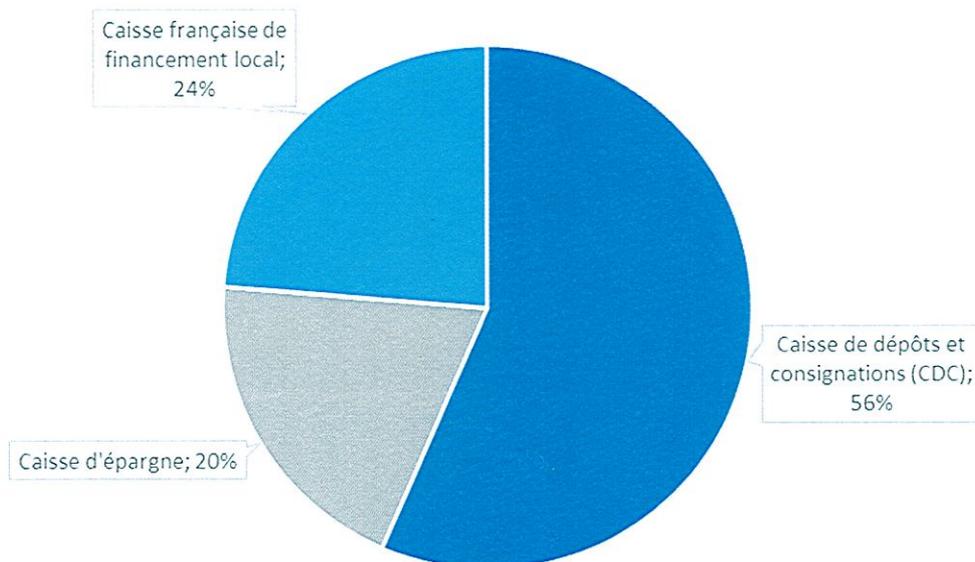
ANNÉE	AMORTISSEMENT	INTÉRÊT	ANNUITÉ	ENCOURS au 31/12/N
2020	1 408 763,39	476 115,55	1 884 878,94	11 371 670,96
2021	1 440 897,26	422 464,05	1 863 361,31	9 930 773,70
2022	1 474 433,70	367 409,98	1 841 843,68	8 456 340,00
2023	1 509 434,14	310 891,93	1 820 326,07	6 946 905,86
2024	1 545 962,73	252 845,71	1 798 808,44	5 400 943,13
2025	1 584 086,40	193 204,42	1 777 290,82	3 816 856,73
2026	1 623 875,03	131 898,16	1 755 773,19	2 192 981,70
2027	1 582 068,42	68 853,99	1 650 922,41	610 913,28
2028	610 913,28	14 099,89	625 013,17	0,00

Numéro	DL210330-KK03	29/32
Matière	7.1.Finances locales - Décisions budgétaires	

C. PROFIL D'EXTINCTION DE LA DETTE en k€ (HORIZON 2028)



D. REPARTITION DE L'ENCOURS DE LA DETTE AU 31 DECEMBRE 2020 PAR PRETEUR



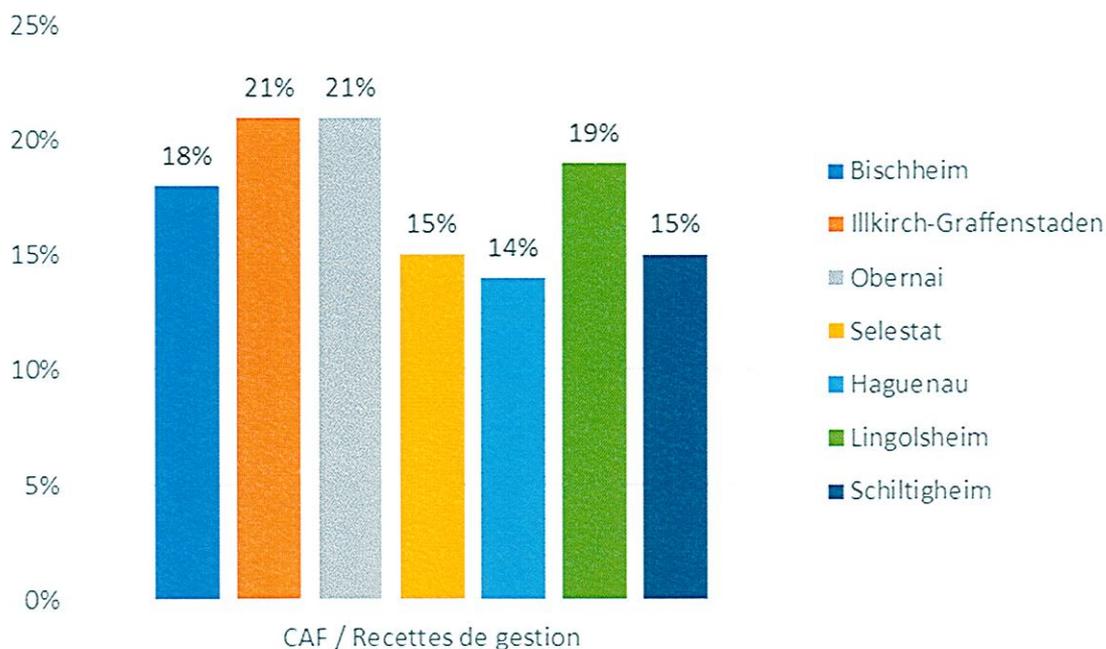
Numéro	DL210330-KK03	30/32
Matière	7.1.Finances locales - Décisions budgétaires	

V. RATIO FINANCIERS

Comparaison des données de la Ville par rapport aux communes suivantes : Obernai (11 762 habitants), Bischheim (17 503 habitants), Lingolsheim (18 813 habitants), Sélestat (19 618 habitants), Schiltigheim (32 257 habitants), Haguenau (35 273 habitants)

Données du compte administratif 2019 (Données du compte administratif 2020 non encore disponibles pour les autres communes)

➤ Ratio capacité d'autofinancement (CAF) / recettes de gestion

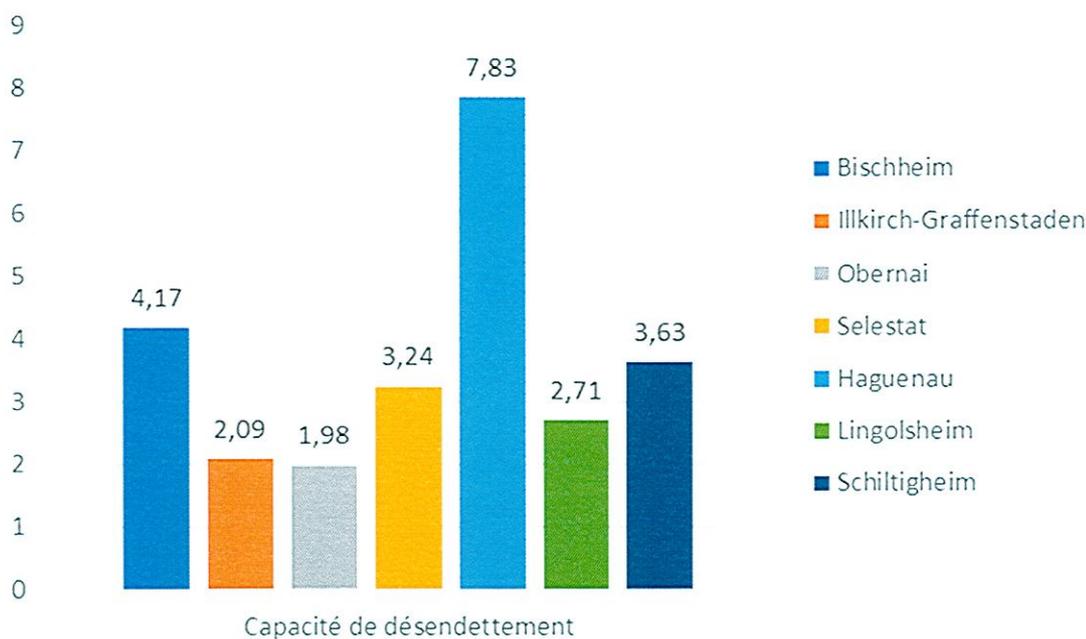


Numéro	DL210330-KK03	31/32
Matière	7.1.Finances locales - Décisions budgétaires	

➤ Capacité de désendettement : encours de la dette / épargne brute

Exprimé en nombre d'années, ce ratio est une mesure de la solvabilité financière des collectivités locales. Il permet de déterminer le nombre d'années (théorique) nécessaires pour rembourser intégralement le capital de la dette, en supposant que la collectivité y consacre la totalité de son épargne brute.

Le seuil critique de la capacité de remboursement se situe entre 11 et 12 ans. Passé ce seuil, les difficultés de couverture budgétaire du remboursement de la dette se profilent en général pour les années futures. Le seuil de vigilance s'établirait à 10 ans. La Ville présente au 31/12/2019, une capacité de désendettement satisfaisante car très éloignée du seuil de vigilance de 10 ans.



Lexique :

CAF : Capacité d'autofinancement ou Caisse d'allocations familiales

CCAS : Centre communale d'action sociale

CDC : Caisse de dépôts et consignations

CEA : Collectivité européenne d'Alsace

CEJ : Contrat enfance jeunesse

CLSH : Centre de loisirs sans hébergement

CPAM : Caisse primaire d'assurances maladie

CSC : Centre socio-culturel

CTS : Compagnie des transports strasbourgeois

DBM : Décision budgétaire modificative

DSIL : Dotation de soutien à l'investissement local

FCTVA : Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée

FEDER : Fonds européen de développement régional

FPIC : Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales

FIPHFP : Fonds pour l'insertion des personnes en situation de handicap dans la fonction publique

FNGIR : Fonds national de garantie individuelle des ressources

LAPE : Lieu d'accueil parents enfants

TEPCV : Territoire à énergie positive pour la croissance verte